

de dollars, sauf en cas de désastre, car le minimum sera très faible. C'est peut-être en y songeant que le ministre n'a pas voulu payer 100 millions de dollars. Il voulait faire adopter la déduction de 2 p. 100, car cela signifiait que le gouvernement n'aurait rien à verser aux cultivateurs de l'Ouest pour une période indéfinie, sauf en cas de désastre.

Les perspectives de vente de céréales ne semblent pas très brillantes pour la prochaine année-récolte. Le ministre a fait une déclaration sur des ventes record de céréales, mais les prix sont à leur plus bas. Un quart de nos ventes de blé ont été faites sur la base d'un crédit à long terme, ce qui est appréciable et utile, mais elles ne sont pas destinées à un marché sûr. Les ventes d'orge, qui comptaient pour le plus gros de l'augmentation du nombre de boisseaux, ont dû être faites à un prix extrêmement bas. Nous sommes heureux qu'elles aient été faites, mais il ne faudrait pas croire que la valeur en dollars de ces ventes puisse se comparer à ce qu'elle aurait été au cours des 20 dernières années. Dans l'annonce de la vente à la Chine, avant-hier, aucun prix n'était mentionné. Nous ignorons la valeur exacte de ces transactions avec ces pays.

Si on ajoute à une récolte canadienne d'orge une énorme récolte américaine de maïs, le marché des céréales fourragères risque de s'affaïsser. Il est presque certain qu'encore une fois, l'orge et les autres céréales fourragères se vendront au prétendu marché noir par les agriculteurs qui auront besoin d'argent. Il semble que la possibilité de lever les restrictions sur l'expédition des céréales fourragères d'une province à l'autre devrait être éliminée. Je pense qu'on pourrait les éliminer dans toutes les provinces qui constituent la région désignée par la Commission du blé. Si la suppression de ces restrictions au libre mouvement des céréales fourragères d'une province à l'autre devait au début donner lieu à des difficultés, cela pourrait se faire progressivement. Si ces restrictions artificielles sur le mouvement des céréales fourragères dans tout le Canada étaient levées, on réclamerait moins de protection pour les producteurs de viande de l'Est au moyen de bills aussi restrictifs que le bill C-176. Le député qui vient de parler a dit que cette mesure législative avait aidé l'industrie laitière. Jusqu'à un certain point, je pense, en la faisant sortir de l'Ouest pour l'implanter probablement dans sa province. Celle-ci peut en avoir retiré quelque avantage mais l'ensemble de cette industrie dans l'Ouest n'en a pas profité. Un organisme politique sera toujours appelé à agir de la sorte.

L'aptitude de l'éleveur de l'Est à se procurer des provendes à un prix concurrentiel par rapport à son homologue de l'Ouest devrait atténuer ses craintes d'être inondé de porcs, d'œufs, de poulets de gril et de dindes de l'Ouest lors d'une surabondance de provendes. Une telle mesure contrecarrerait la plus récente tentative pour mettre fin à la guerre des poulets et des œufs là où la solution proposée exige l'imposition de contrôles rigoureux par les offices provinciaux de commercialisation sur la production et le partage du marché canadien par voie d'entente. De fait, ce nouvel effort donnera le même résultat que la décision de la Cour suprême a qualifié d'illégal—c'est-à-dire qu'il restreindra le mouvement des produits de la volaille d'une province à l'autre et morcèlera le marché intérieur en dix entités politiques.

Les répercussions de l'entente pourraient de fait avoir une grande portée. En d'autres termes, par cette entente,

[M. Ritchie.]

le gouvernement fédéral renonce en pratique à sa responsabilité de donner le ton à l'industrie de l'élevage de la volaille et il semble, par ailleurs, que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) ait promis aux producteurs que les œufs des États-Unis n'entreraient pas au Canada. Par conséquent, les offices provinciaux de commercialisation régleront et refréneront tous les producteurs, ce qui divise le marché canadien de la volaille et donne aux gouvernements provinciaux la haute main sur l'industrie. Le résultat ultime de ce changement n'est pas réjouissant. Il fermerait le marché américain aux producteurs canadiens de volaille les condamnant à une industrie repliée sur elle-même. Il forcerait les producteurs à se disputer sans fin un marché déjà trop restreint. Cette modification place le cultivateur dans une position désavantageuse et elle le décourage de toute initiative en vue d'améliorer la vente de son produit. Si l'agriculture doit se confiner au marché canadien pour croître, elle sera en effet limitée.

Monsieur l'Orateur, toute la politique agricole de ce gouvernement a eu un caractère restrictif. Avec toutes ses restrictions et tous ses contingents, elle a valu au ministre le nom d'«empereur ottoman» de la Commission du blé. Le paiement de 100 millions aurait dû se faire soit au moyen du programme de stabilisation agricole, soit de la Commission du blé, afin qu'elle puisse les répartir.

Un dernier point, monsieur l'Orateur. Le ministre a mentionné que le gouvernement examinait actuellement les sorties de céréales du Canada par les ports de la côte du Pacifique. Permettez-moi de vous lire un communiqué de presse de la Palliser Wheat Growers Association, que voici:

Belle-Plaine, 17 août.—Le nettoyage des grains demeure la grande cause de retard aux éleveurs terminus de la côte ouest, déclare Gordon Brooks, un cultivateur du district de Belle-Plaine à la suite d'une visite effectuée la semaine dernière à Vancouver.

«Nous nous sommes entretenus avec les ouvriers employés dans un des plus grands éleveurs et nous leur avons demandé de nous dire ce qui détermine la quantité maximum de céréales pouvant être chargées dans une journée», a déclaré M. Brooks.

M. Brooks et sa famille se sont aussi entretenus avec les membres de l'équipage d'un cargo grec qui chargeait du blé destiné à la Chine et ils ont demandé à l'un d'entre eux qui savait un peu l'anglais combien de temps il leur avait fallu attendre avant le commencement des opérations de chargement. Ils apprirent alors que le navire se trouvait dans le port depuis cinq jours avant de pouvoir accoster le dock de chargement, et que l'équipage en question «n'aimait pas Vancouver» parce qu'il y fallait toujours attendre.

• (11.00 p.m.)

Les travailleurs au terminus ont dit qu'il y avait de nombreux wagons couverts à décharger et qu'on ne manquait pas de navires qui attendaient leur chargement de céréales canadiennes; de plus, même si les opérations de nettoyage se poursuivaient 24 heures sur 24, les préposés au chargement ne formaient que deux équipes de relève.

Je recommande ce communiqué au ministre. J'espère qu'il en prendra connaissance et qu'il fera de son mieux pour améliorer les installations de manutention du grain. Monsieur l'Orateur, je tiens à vous remercier de m'avoir fourni l'occasion de participer à ce débat sur une question importante qui touche non pas des centaines mais des milliers de mes commettants.

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Je n'aurais jamais rêvé de voir le jour où un gouvernement serait devenu aussi arrogant et dictatorial et aurait mon-